

L'antisémitisme en France, depuis 2000. Pourquoi ?

Une analyse proposée Par Marc Knobel *

Depuis plusieurs mois et/ou années, dans le domaine brûlant de l'antisémitisme, nous vivons au rythme des pitreries récidivistes, obscènes, minables et particulièrement nauséuses de Dieudonné ou de son maître à penser Alain Soral et des pitoyables quenelles qui rassemblent les antisémites haineux, hystériques, obsessionnels et obsédés de France et de Navarre. Au bout du compte, doit-on feindre de s'étonner d'une telle hystérie et d'une telle violence? Non, car les violences antisémites s'intègrent dans un schéma plus général, un pli qui débute véritablement lors de la seconde Intifada (en 2000). Une violence antijuive déferle alors de façon quasi simultanée en France et dans les démocraties occidentales. Mais, en France, tout commence réellement le 1er octobre 2000 et tout se poursuit depuis avec son lot d'actes et cinq meurtres. Au bout du compte, les innombrables violences qui ont été commises depuis détabouissent totalement l'antisémitisme. On s'y habitue, même si on le condamne (parfois, pas toujours). Et le phénomène devient si banal que les faibles d'esprit s'en moque. Dans ce contexte délirant, les pitreries et autres quenelles ne sont qu'un phénomène supplémentaire mais qui s'intègrent justement dans un tout que nous essayerons ici d'analyser et de commenter, en ces différents rebondissements politiques, judiciaires et médiatiques.

Un certain 1er octobre 2000

Que se passe-t-il ce jour-là ? Des fidèles sortent de la synagogue d'Aubervilliers (une proche banlieue parisienne). Une petite voiture de couleur blanche se met alors à foncer brusquement sur eux. Les gens s'écartent, il n'y a aucun blessé, et la voiture s'éloigne rapidement. La police, prévenue, se rend sur place mais repart très vite. Quelques heures plus tard, les fidèles présents dans la synagogue sont aspergés de liquide, projeté depuis l'aire de jeux mitoyenne. Affolés, ils sortent paniqués. D'autres agressions du même type ont secoué la communauté juive, ponctuellement, régulièrement, durablement, faisant des lieux de culte et d'écoles, des fidèles, de certains responsables ou membres de la communauté juive autant de cibles terriblement vulnérables, tout au long de ces treize dernières années.

Dans la semaine du 2 octobre 2000, une synagogue du XIXe arrondissement de Paris reçoit des menaces et des insultes téléphoniques. Une bouteille incendiaire est lancée dans l'enceinte de la synagogue. Dans la nuit du 3 au 4 octobre 2000, un engin incendiaire est projeté sur celle de Villepinte. Les 4 et 5, des élèves se font agresser à la sortie de l'école Ohr Yossef, dans le XIXe arrondissement de Paris. Le vendredi 6, des jeunes de l'école juive Gaston-Tenouji de Saint-Ouen (près de Paris) reçoivent des pierres et sont insultés. Le 7, un cambriolage a lieu à la synagogue de Bagnolet (à quelques kilomètres de la capitale). Un cocktail Molotov est lancé le même jour sur un restaurant casher parisien. Et, durant l'office de Min' ha, un inconnu en dépose un autre à l'intérieur de la cour de l'école Chnei Or d'Aubervilliers. Un jeune fidèle éteint in extremis l'engin incendiaire. Le dimanche 8, ce même type d'explosif atteint la synagogue de Clichy-sous-Bois, tandis qu'au cimetière de Trappes (en banlieue parisienne), les tombes juives sont profanées, les veilleuses arrachées et des pots de fleurs cassés. Le même jour, trois cocktails Molotov sont lancés sur la synagogue des Ulis. Le premier niveau de la synagogue est entièrement ravagé, le rabbin monte au premier étage et échappe ainsi à la mort. À Trappes toujours, la synagogue est complètement dévastée par un incendie. Quelques jours plus tard, le rabbin de la synagogue de Creil est victime d'injures racistes.

Deux engins incendiaires sont lancés contre l'édifice, et plusieurs fidèles, à la sortie de l'office, sont la cible d'injures racistes. Le lendemain, deux appartements sont incendiés à Choisy-le-Roi (département du Val-de-Marne, près de Paris). À Paris, une personne qui portait un pendentif se fait agresser et frapper par un homme « de type nord-africain », près de la station de métro Pyrénées.

Tous ces faits tragiques ont été relevés ou relatés brièvement par la presse de l'époque. Pour la période sensible du 1er au 25 octobre 2000, nous avons relevé une cinquantaine d'agressions intervenues à Paris et en région parisienne. Ce sont les jets de cocktails comme d'autres projectiles lancés sur des écoles ou synagogues qui priment. Les types de cible ? Des biens privés (appartements ou commerces) ont donc été visés durant cette période. Quant aux agressions sur les personnes, elles n'épargnent personne. Enfin, la répartition géographique des actes et agressions antisémites est évidente. Elle permet de voir avec un peu plus de précision que c'est notamment dans l'est parisien – les XIXe et XXe arrondissements –, où se concentrent des populations multiethniques, qu'a lieu le plus grand nombre d'agressions antijuives. Sur les 14 actes antisémites commis durant cette période dans le XIXe arrondissement, on compte notamment 3 menaces, 3 insultes, 3 jets d'objets, 2 jets de cocktail Molotov, 1 agression physique, 1 saccage et 1 dépôt d'objet incendiaire. En banlieue, c'est en Seine-Saint-Denis (le département le plus défavorisé de France) que les agressions antijuives sont les plus élevées : 14 actes, dont 7 sont constitués par des jets de cocktail Molotov et 3 par des jets d'objets contendants. Ce département est suivi de près par le Val-de-Marne, limitrophe de la capitale : 10 agressions antijuives y ont lieu, dont 3 incendies et 2 agressions physiques. Mais, que ce soit à Paris ou en banlieue, le paroxysme est atteint entre le mardi 10 et le mardi 17 octobre 2000.

Les réactions de la classe politique et médiatique (2000 – 2003)

En une dizaine de jours, 70 incidents sont recensés de Toulouse à Paris et de Lille à Rouen : inscriptions antisémites, agressions verbales ou jets d'engins incendiaires ici ou là. Devant ce que l'on peut appeler un fait sans précédent et d'une incroyable gravité, la classe politique et les médias semblent gênés. Certes, le ministre de l'Intérieur, Daniel Vaillant, confirme le renforcement de la surveillance policière autour des lieux de culte de la communauté juive. Mais, Vaillant qualifie ces actes de « phénomènes de triste mode », perpétrés par de « jeunes désœuvrés ». Il affirme ne pas croire à un regain de l'antisémitisme. S'il ne peut être question d'un « regain de l'antisémitisme », mais d'actions ponctuelles menées par des « désœuvrés », comment doit-on alors qualifier les violences commises par ces « désœuvrés » ? Comment expliquer la multiplication d'agressions, toutes antijuives, en un temps record et avec une violence si soudaine, si brutale ? Les victimes ne sont-elles pas ici toutes juives ? Les lieux visés ne sont-ils pas des lieux communautaires ? Ne s'agit-il pas d'antisémitisme ? **Pendant plusieurs années, les réactions ont été peu nombreuses, comme si les hommes politiques étaient gênés et peu désireux de commenter les événements. Aussi, les agressions antijuives ont lieu dans un relatif désintérêt de l'opinion publique et de la classe politique. Au sein de la communauté juive, elles suscitent un sentiment d'abandon et de déréliction. Cependant, le 27 mai 2003, les choses changent. Jacques Chirac prononce dans le cadre solennel du palais de l'Élysée un discours combatif dans lequel il dénonce l'antisémitisme : « Aujourd'hui, vous n'êtes plus seuls. Contre l'antisémitisme, la France est avec vous. Car c'est bien la France qui est agressée sur son sol. Car c'est bien la France qui est insultée quand une synagogue brûle sur son sol. Car c'est bien la France qui est humiliée quand, sur son sol, un enfant juif est obligé de changer de collège pour échapper aux brimades, aux intimidations et aux insultes. La République doit à tous ses enfants la protection de la loi. L'antisémitisme est contraire à toutes les valeurs de la**

France. Il est insupportable. Les actes antisémites doivent être combattus sans relâche et punis avec la plus grande sévérité [...]. Nous ne laisserons pas faire l'apologie du crime et de la haine. La France n'est pas un pays antisémite »

Cinq hypothèses autour de l'antisémitisme depuis l'année 2000

Dans nos recherches et nos travaux, nous avons scruté de près les actes (menaces et violences) qui ont été commis contre la communauté juive du 1er octobre 2000 à l'année 2013. Nous avons essayé de comprendre quelles pouvaient être les « motivations » (si tant est que ce mot est un sens) des agresseurs. Et, dans un récent ouvrage que nous avons publié : Haine et violences antisémites. Une rétrospective 2000 – 2013 (Paris, janvier 2013, Berg International Editeurs, 350 pages) nous nous sommes posés un certain nombre de questions : **dans la France des années 2000, l'hostilité à l'endroit des Juifs ne s'est-elle pas largement développée chez les jeunes qui vivent dans des quartiers dits sensibles et qui, discriminés et très souvent victimisés, sont en quête d'identité ? Ces jeunes ne s'identifient-ils pas (quelquefois) aux Palestiniens, qu'ils pensent « venger » lorsqu'ils s'en prennent aux Juifs ? Le conflit israélo-palestinien joue-t-il un rôle très important ? Bref, le conflit israélo-palestinien n'est-il pas un (faux) prétexte qui a fait sauter et de façon durable le tabou de l'antisémitisme ? Les islamistes font-ils des banlieues défavorisées le lieu préféré de diffusion de leurs pseudo-thèses ? Et, est-ce la misère physique ou morale qui crée le terrorisme ou l'endoctrinement, l'obscurantisme et le fanatisme ? De fait, ce qui est menacé aujourd'hui par l'islamisme n'est-ce pas la République elle-même, ses principes, ses valeurs et sa culture, car ce qui menace les juifs LA menace ?**

Très vite, nous avons mis posé cinq hypothèses de travail afin de tenter de comprendre ce dont les Juifs sont les victimes ? Les cinq hypothèses suivantes, nous semble-t-il, permettent de comprendre cette situation.

Réponses.

-Premièrement. Des individus sont animés par un sentiment d'hostilité à Israël plus ou moins diffus, exacerbé par la médiatisation d'affrontements au Proche-Orient. Ceci facilite leur projection dans un conflit, qui à leurs yeux, reproduit des schémas d'exclusion et d'échec dont ils se sentent eux-mêmes victimes en France. En 2000 déjà, Mehdi Lallaoui, réalisateur, figure du mouvement associatif, militant dans les banlieues depuis plus de trente ans et figure de la Marche pour l'Égalité organisée en 1983, l'explique fort bien : « Pour moi, c'est une identification dans un monde de l'image. Ces jeunes gens voient des affrontements très violents à la télé ; ils se sentent solidaires et, par amalgame, s'attaquent à des symboles juifs, à défaut de cibles israéliennes », déclare-t-il avec justesse. Quant à Malek Boutih, ancien Président de SOS Racisme (1999-2003), il a cette observation très intéressante : « Les jeunes ont un discours déstructuré. Ils glissent très vite de l'antisémitisme à l'antisémitisme, d'Israël à Juifs. » Avec lucidité donc, des militants associatifs répètent que l'on ne doit pas importer le conflit sur le territoire national et que l'on ne saurait viser des lieux de culte de la communauté juive (pas plus que de la communauté musulmane). Ils lancent aussi un avertissement, parce qu'ils pressentent que ces agressions pourraient se multiplier. D'ailleurs, en quoi aide-t-on la cause palestinienne lorsqu'en France, de petits voyous viennent agresser de jeunes Juifs ? De quel soutien s'agit-il ? La cause palestinienne s'en trouvera-t-elle encouragée, fortifiée ? Bien sûr que non. Disons-le clairement : rien ne justifie que l'on attaque un magasin casher, rien ne justifie que l'on agresse un adolescent juif. Faut-il le rappeler ici ? Alors, n'y aurait-il pas là d'autres raisons ? N'y

aurait-il pas une « culture » de l'antisémitisme dans certaines banlieues ? Ces jeunes ne sont-ils pas motivés plutôt par la haine des juifs pour s'en prendre ainsi à des cibles juives (écoles, lieux de cultes, magasins, particuliers, etc.), tout simplement ? Par ailleurs, ne sont-ils pas encouragés et/ou endoctrinés par des agitateurs islamistes ou des prêcheurs de haine ? Bref, le conflit explique-t-il tout ? Non. Il peut expliquer certaines choses mais pas cette envie d'en découdre forcément avec les juifs en France, lorsque cela pète au Proche-Orient.

-Deuxièmement. Cet antisémitisme a conquis son droit de cité planétaire en août 2001, à Durban, en Afrique du Sud, lors de la Conférence de l'ONU contre le racisme, la xénophobie et l'intolérance. Le conflit israélo-palestinien, qui n'avait rien à y faire, a occupé tous les participants : on a mis Israël au ban des nations, et des manifestants ont défilé en criant : « One Jew, one bullet » (un juif, une balle), slogan repris du « One settler, one bullet » (un colon, une balle) des années d'apartheid. À Durban, l'antisémitisme s'est dépouillé de sa gangue raciste pour s'énoncer dans la belle langue cristalline de l'antiracisme. « Les Juifs, ces racistes », dit-on maintenant.

-Troisièmement. Il est important de donner un aperçu de la réaction de la communauté musulmane à cette époque. Nous voulons aussi mesurer à quel point et éventuellement des musulmans ont pu être entraînés dans ces violences dès octobre 2000. Dans notre ouvrage, nous évoquons cette gêne des politiques et des médias, embarrassés à l'idée de dénoncer les actes antisémites sous prétexte que certains auraient pu être commis par des musulmans. D'où cette question : pourquoi devrions-nous forcément taire le fait que des agressions ont ou auraient été commises par de jeunes arabo-musulmans ? Serait-il politiquement incorrect de le dire ? En ce qui nous concerne, nous pensons que, quand un individu agit au nom d'une religion, d'une identité ou d'une idéologie pour porter préjudice à un individu en raison de sa religion, de son identité ou de son idéologie, le public doit en être informé. Mais nous tenons à éviter tout amalgame. Il serait en effet injuste et particulièrement choquant de faire porter à l'ensemble de la communauté arabo-musulmane de France les violences commises par quelques individus. Des brebis galeuses, il y en a partout, nous ne le répéterons jamais assez. Il faut donc les dénoncer. Mais on ne peut pas faire, on ne doit pas faire d'amalgame avec l'Islam. Nous insistons sur ce point. Ceci étant dit. Que se passe-t-il ? On ne peut reprocher à des musulmans de soutenir la cause palestinienne. Chacun est libre d'exprimer son point de vue, de soutenir une cause et d'affirmer une solidarité. Il en est de même pour les Juifs qui soutiennent Israël. Cependant, il y a un risque lorsqu'on quitte le terrain du débat démocratique et qu'on se laisse attirer, fasciner, voire subjugué par des discours ou des prêches enflammés qui, avec rage, parlent d'Israël – ou, à l'inverse des Palestiniens. À force d'entendre, de lire, de porter attention à quelques prêcheurs (de haine), on risque d'être entraîné dans une spirale. Elle sera forcément douloureuse. Or, des musulmans réagissent dès lors qu'il est question du conflit israélo-palestinien – bien plus qu'ils ne s'intéresseraient à d'autres conflits : l'Irak, la Tchétchénie, le Cachemire, la Bosnie, le Sahara et le Front Polisario... Mais cette focalisation n'est-elle pas excessive ? **À force de lire, d'entendre, et finalement de rabâcher que les Israéliens se comportent comme des monstres, à force, à l'inverse, d'idéaliser la cause palestinienne, érigée en nouvelle lutte des peuples, certains esprits faibles s'en prennent, à défaut d'Israéliens, aux Juifs. Ces malheureuses cibles sont assimilées aux Israéliens, c'est-à-dire aux oppresseurs.** Pour « venger » leurs frères palestiniens, ils frappent des Juifs. Mais, cette explication ne nous semble pas suffisante. Nous émettrons alors quelques autres hypothèses. Elles permettent également de comprendre pourquoi les choses s'enveniment à ce point dès l'année 2000 et quelles sont les autres (éventuelles) motivations des agresseurs.

-Quatrièmement. En un sens, les agresseurs pensent que les Juifs sont protégés, ils les imaginent tous riches et puissants. Les vieux stéréotypes sont là. Le meurtre tragique d'Ilan Halimi résulte bien de la survivance d'un antisémitisme structurel qui s'appuie sur de vieux clichés nauséeux – les mêmes depuis des siècles : les Juifs travaillent forcément dans les banques, les médias ou la politique. Ils ont de l'argent et le pouvoir (sic) – comme si aucun Juif ne pouvait être nécessiteux, voire pauvre, artisan ou petit commerçant. Ce sont ces stéréotypes racistes, colportés par de petites frappes et de petits voyous, qui provoqueront la mort d'Ilan Halimi.

-Cinquièmement. Les islamistes travaillent les banlieues, ils savent désigner l'ennemi ou les ennemis (les Juifs, la France...). Pour eux, les Juifs et, dans une moindre mesure, les chrétiens, ont rejeté le Prophète et l'islam. Dans les prêches ou sur Internet, ils présentent ainsi une vision complotiste d'un islam supposé assiéger, menacé par les Américains, les Européens et les Juifs. Ils sont minoritaires certes (quelques milliers, tout au plus), mais ils pèsent de plus en plus lourd. De petits groupes islamistes (les salafistes) ont lancé l'offensive auprès des musulmans de France. Souvent violents et antisémites, ils prétendent imposer à tous leur conception de l'islam. De fait, les responsables de la lutte antiterroriste estiment que c'est bien de leurs rangs que sortiront les prochaines générations d'activistes radicaux.

Mohamed Merah était l'un d'entre eux.

Ils ont généralement un parcours de vie difficile, ils sont déclassés socialement, en situation d'instabilité affective et vivent dans des lieux où il y a de la violence, des problèmes de transport, de logement, du chômage, dit le spécialiste Olivier Bobineau. Certes, les convertis ou de nombreux jeunes qui vivent dans les banlieues et certaines cités sont déclassés socialement. Les politiques ont échoué, c'est un fait. Que la République ait abandonné ses banlieues est vrai et c'est une honte. Mais, ce n'est pas parce que l'on vit dans la misère que l'on doit devenir forcément un djihadiste. Ce n'est pas la misère physique ou morale qui transforme un homme en un « parfait » terroriste, en un monstre insensible, déshumanisé et froid, mais bien l'endoctrinement, l'obscurantisme et le fanatisme. Ajoutons qu'un homme (ou une femme) qui vit dans un milieu aisé peut être entraîné dans le giron du djihadisme. Ce ne sera donc pas là un problème social, mais un choix délibéré. Le terrorisme est un choix conscient, et il n'est en aucun cas une obligation sociale.

Et l'antisémitisme dans tout cela ? Les prédicateurs du salafisme s'inscrivent dans un contexte arabe dominé par la problématique du conflit israélo-palestinien. Ils surfent sur cette vague pour mobiliser. Ils se solidarisent, par devoir, avec le combat des populations palestiniennes, selon Dominique Thomas, chercheur à l'Ehess. Certes, mais cette explication n'est pas suffisante : un antisémitisme profond et primaire caractérise l'islam radical, mais il traverse toutes les communautés musulmanes, explique Samir Amghar. Outre les liens avec le conflit israélo-palestinien qui demeure « un abcès de fixation », c'est aussi le produit d'un « antisémitisme des pays d'origine auquel se mêle l'héritage antisémite traditionnel français des années 1930 ». Dans un entretien de Pierre-André Taguieff par Violaine de Montclos : « Taguieff : ces islamistes malades de la haine des Juifs », parue dans Le Point, du jeudi 11 octobre 2012, pp. 36-37., le philosophe revient magistralement sur ce sujet. Ses connaissances sont telles, qu'il livre une analyse juste de ce phénomène. Que dit-il ? À la question de savoir s'il n'y a pas d'islamisme radical sans antisémitisme, Pierre- André Taguieff répond : « **Dans l'histoire des formes de judéophobie au XXe siècle et au début du XXIe, le phénomène majeur, après l'épisode nazi, aura été l'islamisation du discours antijuif. Cette islamisation ne se réduit pas**

à l'invocation de versets du Coran ou de certains hadiths. Elle consiste à ériger, explicitement ou non, le jihad contre les Juifs en sixième obligation religieuse que doit respecter tout musulman. Tel est l'aboutissement de la réinterprétation doctrinale de l'islam commencée dans les années 1930 par les idéologues des Frères musulmans, à commencer par Hassan al-Banna (1906-1949), ainsi que par le Grand mufti de Jérusalem Haj Amin al-Husseini (1895-1974), leader arabo-musulman ayant déclaré la guerre aux Juifs dès les années 1920, avant de s'installer à Berlin durant la Seconde Guerre mondiale, pour collaborer notamment à la propagande antijuive à destination du monde musulman, après sa rencontre avec Hitler le 28 novembre 1941. L'islamisation croissante de la "cause palestinienne", cause victimaire universalisée par le jeu de propagandes croisées, a conféré à cette dernière le statut symbolique d'un front privilégié du djihad mondial, poursuit Taguieff. C'est pourquoi la dernière grande vague judéophobe se caractérise par une forte mobilisation du monde musulman contre Israël et le "sionisme mondial", s'accompagnant, chez les prédicateurs islamistes, d'une vision apocalyptique du combat final contre les Juifs.»

Les actes antisémites de 2001 à nos jours

Examinons maintenant les chiffres dont nous disposons.

Entre janvier et juillet 2001, on note une légère baisse des violences antisémites. Mais en juin 2001, les agressions remontent (on en compte 23) ; 29 sont commises en août, 65 en septembre et 42 pour le seul mois de décembre 2001. Dans son rapport annuel, la Commission nationale consultative des droits de l'Homme (CNCDH) note que les violences et incidents recensés au cours des deux dernières années en France (2000-2001) laissent clairement apparaître un lien direct avec les événements internationaux, plus particulièrement avec ceux liés au problème palestinien. En effet, à l'exception d'une agression imputable à l'extrême gauche, les exactions impliquent fréquemment des acteurs originaires des quartiers dits « sensibles », souvent issus de l'immigration, souvent impliqués dans la délinquance de droit commun, et qui paraissent se projeter dans le conflit du Proche-Orient : celui-ci, à leurs yeux, reproduit les exclusions et les échecs dont ils se sentent eux-mêmes victimes, note la CNCDH. L'analyse est juste. Et de 2002 à 2012 ? En relation avec le ministère de l'Intérieur, le Service de protection de la communauté juive (SPCJ) -qui travaille remarquablement sur le sujet- dresse chaque année la liste des types d'actes antisémites (actions violentes et menaces et actes d'intimidation) répertoriés sur le territoire français. **Nous obtenons les chiffres suivants : 936 actes répertoriés en 2002, 601 en 2003, 974 en 2004, 508 en 2005, 541 en 2006, 402 en 2007, 474 en 2008, 832 en 2009, 466 en 2010, 389 en 2011 et 614 en 2012. Soit un total de 6737 actes (actions violentes et menaces), de 2002 et 2012. Ce qui est considérable.**

La typologie des actions violentes correspond le plus souvent à des atteintes aux personnes ou des mineurs peuvent être pris pour cible. Le reliquat concerne des atteintes aux biens (dégradations) visant des biens privés (domiciles et véhicules) ou des incendies. Les atteintes visent aussi les lieux de culte, des cimetières ou des lieux du souvenir. La plupart des actions sont recensées en Ile-de-France, viennent ensuite (loin derrière) : les régions Rhône-Alpes, Provence-Alpes- Côte d'Azur et Alsace. Pour les menaces et les actes d'intimidation, ces faits se répartissent le plus souvent en inscriptions, agressions verbales contre les personnes, constituées de propos, gestes menaçants et démonstrations injurieuses ou distributions de tracts, courriers et collages d'affiches dans la capitale et la petite couronne. Enfin, notons que la majorité des inscriptions a été relevée sur des habitations ou des véhicules privés et dans une moindre mesure, sur des locaux professionnels ou associatifs et

sur des bâtiments institutionnels ou publics. Elles sont majoritairement commises en Ile-de-France devant Rhône-Alpes, PACA, Alsace et Nord-Pas-de-Calais. Bref, ces actes et ces menaces reflètent les différentes dimensions de l'antisémitisme d'aujourd'hui, de ses racines, connues, et de confluences politiques ou sociales plus récentes, complexes mais que nous savons analyser.

Lutte contre l'antisémitisme : Chirac, Sarkozy et Hollande

Nous rapportions précédemment dans notre texte que le 27 mai 2003, les choses changent. Jacques Chirac, à l'occasion du 67^e anniversaire du CRIF, prononce dans le cadre solennel du palais de l'Élysée un discours combatif dans lequel il condamne l'antisémitisme. Les paroles qui sont prononcées sont fortes, l'émotion est palpable et il touche son auditoire. Par la suite, d'autres Présidents (et hommes politiques) dénonceront l'antisémitisme.

Nicolas Sarkozy fait de la lutte contre la recrudescence d'actes antisémites en France une de ses priorités.

-Le 15 novembre 2003, lorsque l'école juive orthodoxe Merkaza Thora est partiellement dévastée par le feu à Gagny (Seine-Saint-Denis), le ministre de l'Intérieur de l'époque, Nicolas Sarkozy, voit dans cet incendie « une connotation raciste antisémite évidente ». Le mot d'antisémitisme doit être prononcé. « L'honnêteté, c'est que l'on ne nie pas l'évidence. Quand on met le feu dans une école juive, il m'est difficile de ne pas penser qu'il s'agit d'un acte antisémite », souligne-t-il. Fin novembre, des instructions précises sont adressées aux préfets par Nicolas Sarkozy, pour « renforcer la sécurité des lieux de culte et des établissements d'enseignement ». Ils sont invités à « resserrer les relations » avec les représentants de la communauté juive et à « sensibiliser » les communes à la mise en place de dispositifs de surveillance de la voie publique près des établissements de nature confessionnelle. Autre exemple : en 2009, Nicolas Sarkozy condamne fermement les « violences inadmissibles » commises en France sous prétexte du conflit au Proche-Orient. Il assure que ces crimes ne doivent pas rester impunis. En présentant ses vœux aux autorités religieuses, il « exprime (également) sa plus vive solidarité envers les victimes directes et indirectes de ces comportements indignes de notre pays, indignes du XXI^e siècle ».

Surviennent ensuite les assassinats qui ont été commis à Toulouse, le 19 mars 2012, par Mohammed Merah. Peu avant 8 h 30 du matin, à l'heure où les élèves de l'école Ozar Hatorah s'apprentent à entrer en cours, que l'homme casqué gare son scooter. Il s'avance d'un pas tranquille, sort une arme et ouvre le feu sur un groupe de personnes massées devant l'établissement. Un professeur de religion du collège, Jonathan Sandler, 30 ans, est atteint au ventre. Il s'écroule au pied de son fils Arieh, 5 ans, mortellement touché lui aussi. Le tueur fait quelques pas dans la cour, ouvre le feu à nouveau. La fille du directeur de l'école, Myriam Monsonogo, 7 ans, tente de s'échapper. Elle ne fait que quelques foulées, avant d'être atteinte d'une balle dans le dos. Le tueur tire alors sur le petit Gabriel Sandler, 4 ans. Puis, il revient vers Myriam, l'empoigne féroce par les cheveux et l'achève d'une balle dans la tête, avant de prendre la fuite sur son deux-roues. Un autre adolescent est grièvement blessé. Les enfants crient dans tous les sens. C'est l'horreur. Des élèves et des membres du personnel emmènent les victimes dans la salle de prière. La plupart des élèves prient, d'autres pleurent. L'agitation règne un peu partout. Un jeune de 16 ans, secouriste, tente vainement de réanimer l'un des enfants. Le désespoir se lit sur les visages. Lorsque, quelques minutes plus tard, les parents viennent chercher leurs enfants, ceux-ci se blottissent dans leurs bras, en larmes ou hébétés. À 9 heures du matin, l'alerte est donnée par la préfecture pour sécuriser tous les

établissements de confession juive et les synagogues du département. À 10 h 15, le procureur de la République de Toulouse confirme que le tueur « a tiré sur tout ce qu'il avait en face de lui, enfants et adultes ». Au même moment, Nicolas Sarkozy donne une interview sur Radio France Outre-mer (RFO), quand il apprend la nouvelle : la tragédie de Toulouse le frappe de plein fouet. Aussitôt, il donne ses instructions : Claude Guéant, son ministre de l'Intérieur, suivra les opérations depuis Toulouse. Il recevra ensemble les représentants des communautés juive et musulmane, pour manifester l'unité nationale. Il interrompra enfin pendant quelques jours toutes ses activités de campagne électorale. Sur le champ, le chef de l'État se rend à Toulouse : « C'est une tragédie nationale », déclare-t-il en demandant « une minute de silence dans toutes les écoles de France à la mémoire de ces enfants martyrisés ».

Tous ces événements surviennent en pleine campagne électorale. **Alors que l'actualité se focalise sur la présidentielle, les sondages d'opinion et les propositions des deux principaux candidats (Nicolas Sarkozy et le socialiste François Hollande), ces tueries font l'effet d'un violent coup de tonnerre. Journalistes français et correspondants étrangers, tous se précipitent à Toulouse. Il n'est plus question que de vivre, minute par minute, le siège de l'appartement de Mohamed Merah et l'assaut final.** Les téléspectateurs, les auditeurs, les lecteurs assistent donc à ce « spectacle », accordant aux journaux télévisés du mercredi 21 et du jeudi 22 mars une audience en forte hausse. La fréquentation des sites Internet d'actualités monte à 3,45 millions de visites le mercredi (contre 2 millions par jour en moyenne) pour Le Monde, 2,9 millions (contre 1,7 million) pour Le Figaro. Chacun des deux principaux candidats se doit de réagir.

Le journaliste Franz-Olivier Giesbert (dans Franz-Olivier Giesbert, Derniers cahiers. Scènes de la vie politique en 2012, Paris, Flammarion, 2012) qui a ses informateurs, raconte comment l'affaire Merah a pu être « exploitée » par Nicolas Sarkozy et François Hollande. Réalité ou fiction, ce récit, en tout état de cause, incite à s'interroger sur la réalité de la vie politique. Selon Giesbert, au matin de la tuerie de l'école juive, le Premier ministre François Fillon reçoit un coup de téléphone furieux de Nicolas Sarkozy, décidé à se rendre à Toulouse toutes affaires cessantes : « Je ne sais pas ce qu'on fout, personne n'est mobilisé, ça ne va pas du tout. Il faut tout de suite protéger les synagogues et empêcher les militaires de sortir de leurs casernes. » Selon Giesbert, François Fillon ne s'offusque pas de cette injonction présidentielle : « Nicolas Sarkozy a un sixième sens, me dira-t-il, quelques jours plus tard. Une grande impatience aussi. Quand il a une idée, il faut qu'on passe sans tarder à l'exécution. On était tous écrasés par l'information, dans un état de sidération totale. Il est probable que s'il n'avait pas été là, la machine de l'État aurait mis plus de temps à se mettre en branle », rapporte Giesbert. Sarkozy sait que cette affaire peut le remettre en selle. Il transmet donc immédiatement ses instructions à ses troupes : dignité et sobriété. Quant à Hollande, il a, selon Giesbert, « la sagesse de coller comme un sparadrap au chef de l'État. Personne ne pourra l'accuser de jouer contre la France ni de troubler, comme d'autres candidats, le climat d'union nationale » qui se répand peu à peu dans le pays. En devenant la doublure de Sarkozy, il se présidentialise, imperceptiblement. « Leurs paroles se confondent, au point qu'on ne sait plus qui dit quoi », résume Giesbert. Et comme pour étayer son propos, le journaliste cite habilement François Hollande et Nicolas Sarkozy, soulignant l'étrange similitude des propos :

– « Nous devons tous être unis. Lorsqu'il y a une agression, une horreur, un acte raciste, antisémite, nous devons tous être rassemblés. » (François Hollande, le 20 mars, lendemain de la tuerie à l'école juive)

– « Nous devons tous être rassemblés. Nous ne devons céder ni à l’amalgame ni à la vengeance. La France ne peut être grande que dans l’unité nationale. » (Nicolas Sarkozy, le 21 mars)

– « La sécurité, c’est la première des libertés, la liberté sans laquelle les autres libertés perdent leur valeur et leur sens. » (François Hollande, le 22 mars)

Selon Giesbert, en dépit des affirmations visant à suspendre la campagne, l’affaire Merah, bien gérée sur tous les plans, a profité au chef de l’État qui, les jours suivants, remonte quelque peu dans les sondages : le président sortant et le candidat socialiste sont désormais au coude à coude au premier tour, tandis que l’écart entre les deux candidats se resserre au second.

Et François Hollande ?

Il prend la mesure du danger islamiste. C’est ainsi, par exemple, que François Hollande ne s’est pas contenté d’affirmer que la sécurité des juifs est une cause nationale. Ce sont déjà des paroles fortes. Il admet que l’assassinat d’un juif, parce qu’il est juif, puisse devenir aussi l’affaire d’Israël. « Nous vivons un moment exceptionnel parce qu’ici s’est produite une tragédie exceptionnelle », déclare François Hollande, présent à Toulouse pour une cérémonie d’hommage aux victimes de la tuerie de Mohammed Merah. « C’était le 19 mars 2012. La France était saisie d’effroi devant ce drame. J’étais venu à Toulouse ce jour-là exprimer ma compassion. Je revois encore les visages bouleversés, tordus de chagrin du directeur et de son épouse. Je me souviens des parents qui m’avaient accueillis, partagés entre dignité [...] et inquiétude, de savoir qui, comment, pourquoi. J’entends encore les cris et les pleurs, je me souviens du courage de ces parents, je ne les ai jamais oubliés ». « La vie est plus forte que tout, et elle ne cède devant aucune menace, aucune tragédie. Les parents ici en sont le témoignage, ils ont fait confiance à leur école, à la France », a dit François Hollande. « Nous retiendrons leurs mots comme autant de leçons, a-t-il ajouté en faisant référence aux proches des victimes. « Ohr Torah, cette école qui représente la souffrance, mais aussi l’espérance [...]. C’est cette espérance dont la France sera digne avec vous dans les prochaines années » a ajouté Hollande. « C’est dans l’unité que nous devons combattre le terrorisme. L’islamisme radical n’est pas l’islam. Le terrorisme concerne tous les Français », ajoute-t-il.

20 mars 2013, le dîner annuel du Conseil Représentatif des Institutions juives de France (CRIF) a été l’occasion de rassembler autour des responsables de la communauté juive de France la classe politique au grand complet, au premier rang de laquelle le Président de la République et son gouvernement, et de rappeler les risques que représente l’antisémitisme pour la démocratie. Triste hasard du calendrier, le dîner du CRIF (2013) clôturait une semaine de commémorations en mémoire des victimes de Mohamed Merah à Toulouse et à Montauban. Le chef de l’Etat a pris la parole devant le millier d’invités présents au pavillon d’Ermenonville, à Paris. François Hollande a fustigé à son tour l’antisémitisme qui « n’est pas seulement la haine des Juifs, mais aussi la détestation de la France », a-t-il dit. « Comment admettre qu’au début du XXI^e siècle la police soit conduite à protéger des écoles, comment supporter l’idée que des enfants puissent redouter de se rendre à l’école et des parents de les y envoyer », s’est interrogé le Président avant de trancher : « la République sera en paix avec elle-même lorsque cette peur-là aura définitivement disparu ». Pour se faire, François Hollande a expliqué que la lutte contre l’antisémitisme passait par l’éducation et l’enseignement de la Shoah qui « doit pouvoir être enseignée partout, dans tous les collèges et les lycées de France, dans nos villages, dans nos cités, dans nos banlieues », « ce n’est pas un enseignement à option » a-t-il insisté. Evoquant la multiplication des « tweets antisémites », le chef de l’Etat a dit qu’il « ne peut y

avoir d'impunité pour les auteurs racistes et antisémites [...]. Ils doivent savoir qu'ils seront poursuivis et condamnés pour leurs agissements ». Le chef de l'Etat a par ailleurs rappelé sa détermination à lutter contre le terrorisme et l'engagement de la France, en ce moment même, au Mali afin d'éradiquer ce mal profond qui menace directement toutes les démocraties. Il s'est également fait l'avocat de l'enseignement de la « morale laïque » voulu par le ministre de l'Education, Vincent Peillon, expliquant qu'il ne s'agit « pas de faire la morale », mais rappeler « les principes de la République : la laïcité, les repères, les disciplines et les règles ». Lors de la cérémonie qui a été organisée à l'Élysée à l'occasion du 70^{ème} anniversaire du CRIF, le chef de l'Etat réitère sa condamnation ferme de l'antisémitisme.

Nous le voyons avec ces quelques exemples, il y a une continuité à la tête de l'exécutif (à partir de l'année 2003) pour dénoncer l'antisémitisme. Les termes utilisés sont extrêmement forts et symboliques. Nul ne peut douter de la condamnation de l'antisémitisme au plus haut sommet de l'Etat et de la détermination des pouvoirs publics. On peut même parler à ce niveau ou à ce stade d'un véritable âge d'or entre la communauté juive et les Présidents. Fait rare dans la République.

Malgré tout, les actes continuent.

Malgré toutes ces déclarations, les actes antisémites n'ont pas cessé et la place de l'antisémitisme dans les préoccupations des Français est très faible (2 à 3% dans les sondages d'opinion) car dans l'imaginaire collectif contemporain, les Juifs sont perçus comme étant bien moins vulnérables qu'ils ne l'ont été par le passé.

Expliquons.

1. Dans l'imaginaire collectif contemporain, les Juifs sont perçus comme étant bien moins vulnérables qu'ils ne l'ont été par le passé. Un certain nombre de nos compatriotes pensent donc qu'ils sont ou qu'ils pourraient être protégés. Exemple ? Les présidents ou les Premiers ministres ne rappellent-ils pas que s'attaquer à un Juif, c'est s'attaquer à la France ?

2. À l'inverse, d'autres savent que les Juifs ont été persécutés et qu'ils continuent d'être agressés. Cela ne suscite ni ne suscitera pas plus d'émotion.

3. Ce n'est pas parce qu'on lit de temps à autre un article qui porte sur une agression antisémite que l'on connaît le sujet et/ou que l'on mesure sa complexité et à quel point les agressions ont augmenté. Il y aurait donc ici une inaptitude à comprendre et à connaître les faits et le sujet.

4. Les Juifs sont menacés, et alors ?, rétorquent certains. Ne menacent-ils pas eux aussi les Palestiniens (sic) ?

5. Et puis, de quoi parle-t-on au juste ? Y aurait-il vraiment de l'antisémitisme ? Est-ce de l'antisémitisme ?

6. Enfin, dans certaines banlieues, la pression en faveur de l'islamisation ou de la "réislamisation" concerne en premier lieu les jeunes gens en voie de marginalisation. L'entrée dans l'islam correspond à une reconstruction de l'identité à partir du référent islamique, après un engagement antérieur dans les voies politiques et culturelles comme l'antiracisme, la lutte pour les droits civiques, etc. Ces voies leur sont apparues factices et vouées à l'échec, notamment lorsqu'elles n'ont pas permis d'enrayer le

mécanisme de l'exclusion. Les difficultés dans l'accès à l'emploi, le sentiment d'être relégués socialement et de subir des discriminations, la perception de l'image négative accordée à l'islam dans l'opinion publique, la mémoire très présente des humiliations du passé colonial français transmises par le milieu familial, comme si une partie de leur histoire ne s'inscrivait pas dans l'identité nationale française, l'épuisement de toutes une série d'idéologies comme le marxisme ou le tiers-mondisme pour lesquelles leurs grands frères et sœurs s'étaient mobilisés, toutes ces raisons se conjuguent pour conférer à l'appartenance islamique une position centrale. Ces jeunes ré-islamisés sont donc sensibles au conflit israélo-arabe et aux diverses thématiques proposées et développées ici ou là. Et, avec ou sans conflit israélo-palestinien, ces jeunes chercheront à en découdre avec les Juifs.

Que faire alors ?

Il faut donc lutter contre ce que nous appelons « l'esprit de Durban ». La Conférence de Durban a officialisé, légitimé l'antisémitisme. Lutter contre l'esprit de Durban, c'est pointer du doigt l'esprit criminel qui prévalait lors de cette conférence, et qui a prévalu depuis, faisant d'Israël, des Juifs, des sionistes, les responsables de tous les maux de l'Humanité, la quintessence du mal, d'un mal absolu. Il est donc nécessaire qu'au CRIF nous continuions de désigner les multiples vecteurs de haine que sont les sites extrémistes sur Internet, les programmes antisémites diffusés par des télévisions arabomusulmanes, les tracts et follicules antisémites ou négationnistes, les manifestations pro palestiniennes qui dégènèrent, les « Mort aux Juifs ! » que l'on entend ici ou là, les prétendus sketches où l'on « bouffe du Juif », l'inquiétante montée de sentiments antisémites chez les jeunes de banlieue, les accusations perfides et infamantes, les grandes « messes » racistes comme à Durban, les stéréotypes et tous les clichés nauséux, les islamistes qui menacent la République. Car quelle étrange défaite de la démocratie ce serait de laisser les extrémistes ou les islamistes envahir nos vies et régler notre monde. Quelle étrange défaite ce serait de courber l'échine et de tolérer l'intolérable. N'oublions jamais ceci : ce qui est menacé aujourd'hui par l'Islamisme et l'antisémitisme, c'est bien la République elle-même, ses principes, ses valeurs et sa culture, car ce qui menace les Juifs LA menace.

* Marc Knobel est historien, est directeur des Etudes du CRIF. Il vient de publier : L'Internet de la haine, Paris, mai 2012, Berg International Editeurs, 184 pages et Haine et violences antisémites. Une rétrospective : 2000 – 2013. Menaces sur la République. Paris, janvier 2013, Berg International Editeurs, 350 pages.